

Conseil d'école maternelle des Petites Maisons, 5 novembre 2018

Compte rendu

Présents:

Julie Mazet	Directrice de l'école, enseignante GS
Bernadette Chevalier	Enseignante PS
Emilie-Charlotte Boniface	Enseignante PS
Karen Paganoni	Enseignante GS
Corinne Tourne	Enseignante PS/MS
Marie-pascale Jeandot	Enseignante PS/MS
Estelle Bernard	Atsem
Céline Curinier	Atsem
Marie Muggeo	Atsem
Laetitia Desarnaud	Atsem
Feriel Bonnet Machot	Représentante de parents d'élèves
Claire Favier	Représentante de parents d'élèves
Olivier Clarini	Représentant de parents d'élèves
Charlène Gassette	Représentante de parents d'élèves
Claude Gay	DDEN
Frederique Del Gobbo	Conseillère municipale (affaires scolaires)

Excusés :

Danièle Bodocco	Inspectrice de l'éducation nationale
-----------------	--------------------------------------

Ordre du jour:

- Effectifs et organisation des classes
- Règlement de l'école
- sécurité : alertes incendie et PPMS
- résultats des évaluations de CP
- Projets et activités des classes
- Budget et travaux
- Organisation de l'APC
- Questions diverses

1. Effectifs et organisation des classes.

- L'école compte cette année 136 élèves répartis en 5 classes. Il y a une classe de 29 PS, une classe avec 8 PS et 19 MS, une classe avec 6 PS et 21 MS, une classe avec 26 GS et une autre classe avec 27 GS.
- Les classes ont été réparties afin de ne pas créer de grands groupes de petits avec un petit groupe de moyens. Nous veillons aussi à ce que les effectifs soient équilibrés au sein de chaque classe.
- Organisation de l'après-midi : les maîtresses de PS/MS font travailler les GS en petits groupes pendant la sieste des PS/MS, puis les élèves de PS/MS sont accueillis dans leur classe de manière échelonnée en fonction de leur réveil. Ce fonctionnement permet aux élèves de toutes les classes de travailler en petits groupes en début d'après-midi.

2. Règlement de l'école:

- Le règlement a été modifié en ce qui concerne le changement de rythme. Il a été voté à l'unanimité.

3. Sécurité alerte incendie et PPMS:

Alerte incendie : chaque année nous réalisons 3 entraînements dont un qui a déjà eu lieu.

PPMS : dans le cadre du projet particulier de mise en sécurité des élèves nous devons maintenant réaliser un exercice d'alerte intrusion. Nous le faisons sous forme d'un petit jeu.

4. Résultats des évaluations de CP

En début d'année scolaire nos anciens élèves de GS ont passé une évaluation de début de CP (évaluation sur la conscience phonologique). Nous n'avons encore pas eu les résultats. Nous vous les communiquerons dès que possible.

5. Projets et activités des classes:

Projet ENS : cette année nous commençons un projet sur les espaces naturels sensibles. En effet, un des objectifs de notre projet d'école est de prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et de développer une conscience citoyenne sociale et écologique. Dans ce cadre, nous ferons plusieurs sorties accompagnées par des professionnels sur la thématique des petites bêtes.

Les trois classes de PS et MS sont déjà allées dans la forêt des Seiglières au mois d'octobre.

D'autres sorties sur des espaces naturels sensibles différents auront lieu pour toutes les classes au cours de l'année.

Ce projet est financé par la mairie, le comité des fêtes et une aide de 500 € par classe de GS est apportée par le conseil départemental.

- Certaines classes se rendront au belvédère et au musée.
- Ecole et cinéma (toute l'école) : sortie au cinéma de Vizille pour visionner deux films pour les PS et MS et trois films pour les GS

Nous nous déplacerons toute l'école en même temps afin d'optimiser le nombre de cars utilisés.

- Plantations et/ou élevage suivant les classes
- Bibliothèque : cette année les enfants iront 5 fois dans l'année écouter des histoires à la bibliothèque.
- 6 sorties « poneys » pour les GS ont été effectuées.
- Natation en fin d'année pour les GS (mois de mai et juin)
- Pour la motricité : la commune met à disposition les différentes infrastructures. Nous profitons donc du stade aux périodes où la météo est la plus clémente (en période 1 et 5) et de la salle du DOJO à d'autres périodes.
- Sortie de fin d'année

6. Budget et travaux:

Fonctionnement :

- Apport coopérative (17€/enfant donné par les familles) + comité des fêtes (500 €/classe). Cet apport du comité des fêtes permet de financer les projets et sorties. La coopérative permet en outre les achats pour les projets des classes : élevages, plantations, cuisine, ...
- La mairie a versé une subvention de 3969 euros pour l'ensemble des projets
- La mairie finance en totalité le cycle piscine
- La mairie participe à l'achat des fournitures des classes : 34 euros par enfant.
- La mairie participe à l'achat de livres à hauteur de 500 euros pour l'école

Des demandes de travaux ont été faites avec notamment la réalisation d'un potager d'école. Nous attendons de savoir si cela sera réalisable.

7. Organisation de l'APC:

(Activité Pédagogique Complémentaire)

- En ce qui concerne les APC nous avons des nouvelles directives
Les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont consacrées à des activités de lecture (compréhension de l'écrit) selon des modalités variées visant notamment à développer le goût de lire et de fréquenter les livres, à entraîner les élèves à la lecture à haute voix, à les engager dans des lectures de textes longs et à échanger sur leurs lectures pour ménager plus de place encore à la lecture à l'école, notamment sous formes d'ateliers.
En maternelle cela peut se travailler de différentes façons : phonologie, compréhension de lecture offerte, ateliers de langage.
Tout au long de l'année, les enseignantes de l'école proposeront donc des APC à certains élèves. Elles auront lieu de 16h15 à 16h45.

8. Questions diverses:

1. Lors de la récréation, les élèves de la moyenne section de Corinne partagent la même cour que les petites sections (Corine/Bernadette).

Serait-il possible que les enfants se retrouvent par classe d'âge ?

Cela impliquerait que les « moyens » de Corinne rejoignent les autres « moyens » dans la cour arrière de l'école.

Ceci n'est pas possible pour plusieurs raisons :

Une classe est un groupe d'enfants qui évoluent ensemble. Le moment de récréation est un moment social important porteur de nombreux échanges. Ce n'est donc pas justifié de séparer les enfants d'une même classe pendant ce temps là.

D'autres part, ceci serait ingérable d'un point de vue organisationnel.

2. Serait-il possible de proposer plus de temps d'apprentissage de l'anglais ?

Peut-être par le biais d'intervenants ?

L'anglais ne figure pas dans les programmes de maternelle.

3. Concernant le goûter du matin, serait-il possible de proposer un goûter de fruit ?

Le matin, un petit biscuit sec est distribué aux enfants avant d'aller en récréation. Ceci a été mis en place car les matinées d'école se terminent tard et qu'il y a deux services de cantine (certains enfants mangent à 12h45). La distribution du petit biscuit n'empiète pas sur le temps des apprentissages et ne nécessite pas de préparation de la part du personnel. Substituer le biscuit par un fruit demanderait plus d'organisation et de temps.

4. Afin de faciliter la séparation de certains élèves de petite et moyenne section avec leur parents le matin, serait-il possible que le corps professoral accueille les élèves à l'entrée de la classe ?

Les enseignants accueillent les enfants individuellement en début d'année. Puis les élèves gagnent en autonomie au fil du temps. Les enseignants utilisent alors le temps de l'accueil pour réaliser des apprentissages auprès de certains élèves. S'il y a des élèves qui demandent plus d'attention à l'entrée en classe, il est important d'en discuter avec l'enseignant qui est toujours à l'écoute.

5. Avez-vous déjà un premier ressenti sur la semaine de 4 jours ? (Apprentissage de l'enfant, fatigue, etc...)

Il est trop tôt pour répondre de façon objective à cette question.

6. Est-il possible, pour les parents qui le souhaitent, d'avoir l'information sur le temps de sommeil approximatif de leur enfant ?

Bien sûr, si certains parents désirent avoir des informations précises concernant la journée d'école de leur enfant il ne faut pas qu'ils hésitent à demander à l'enseignant.

La directrice, Julie Mazet